

L'INRA et les Programmes Cadre de Recherche et Développement de l'Union Européenne

L'INRA architecte du 7ème PCRD.

L'intérêt d'une recherche européenne dans le domaine des sciences de la vie

La recherche et l'innovation ont une place essentielle dans l'agenda politique de l'Union européenne. Le 7ème Programme Cadre de Recherche et Développement est un moyen de :

- Créer les conditions d'une économie compétitive et durable.
- Faciliter la cohésion économique et sociale de l'Union européenne.
- Répondre aux attentes du citoyen consommateur.

Le 7ème PCRD est le principal instrument de l'Union européenne en matière de financement de la recherche à l'échelon européen. Le 7ème PCRD, qui couvre la période 2007-2013, est le successeur naturel du 6ème PCRD et le produit de nombreuses années de consultations avec la communauté scientifique et les institutions de recherche. Doté d'un budget de **53,2 milliards d'euros pour sept ans**, il est la plus importante allocation de fonds pour ce genre de programmes.

L'INRA contribue activement à la définition du 7ème PCRD depuis octobre 2004 lorsque l'Institut a publié sa première contribution à la préparation du 7ème PCRD intitulé Créer une dynamique d'excellence européenne dans les sciences de la vie. L'institut a par la suite soutenu ses thèmes de recherche prioritaires dans la construction des appels à projet.

Sur les 53,2 milliards d'euros attribués au 7ème PCRD, 32,4 milliards sont attribués au programme **Coopération** sur les dix thématiques de recherche suivantes :

- Priorité 1 : Santé
- Priorité 2 : Alimentation, agriculture et pêche et biotechnologies
- Priorité 3 : Technologies de l'information et de la communication
- Priorité 4 : Nanosciences, nanotechnologies, matériaux et nouvelles technologies de production
- Priorité 5 : Energie
- Priorité 6 : Environnement (changement climatique inclus)
- Priorité 7 : Transports (aéronautique comprise)
- Priorité 8 : Sciences socio-économiques et humaines
- Priorité 9 : Espace
- Priorité 10 : Sécurité

Les autres dotations financent des actions plus transversales dans le cadre des programmes **People** (mobilité et formation des chercheurs), **Capacités** (financement des capacités de recherche) et **Idées** (soutien à la recherche exploratoire).

La participation de l'INRA au 7ème PCRD

Suite à la publication du premier appel à proposition du Programme COOPERATION fin 2007, l'INRA a déposé 84 projets, dont 20 en coordination. Au total 32 projets ont été financés, ce qui représente **un taux de succès de 38 %**. Parmi ces 84 projets, 53 étaient déposés dans le cadre de la priorité 2 "Alimentation, biotechnologies et agriculture".

Pour le deuxième appel à proposition, 72 projets ont été déposés. Les résultats ne sont pas encore connus à ce jour.

Les Thématiques de prédilection de l'INRA

Au sein du programme Coopération, l'INRA est impliqué dans les thématiques suivantes :

Le Thème 2 « Alimentation Agriculture et pêche et Biotechnologies »

C'est dans le cadre de cette thématique que plus de la moitié des dossiers sont déposés par l'INRA. En effet, la plupart des thématiques de recherche de l'INRA sont rassemblées au sein de cette priorité. Dotée de 1,9 milliards d'euros pour toute la durée du programme cadre, c'est l'un des thématiques les moins bien dotées en terme de financement.

Trois champs de recherche sont concernés par cette thématique : la production et la gestion durable des ressources agricoles, sylvicoles et aquacoles, l'alimentation, la qualité de la chaîne alimentaire et les relations avec la santé, les biotechnologies, sciences de la vie et l'utilisation non alimentaire des ressources agricoles.

Cinq projets sont coordonnés par l'INRA :

- **TriticeaeGenome**, sur la génomique du blé et de l'orge
- **NovelTree**, sur l'amélioration génétique des arbres forestiers
- **Energypoplar**, sur l'utilisation des peupliers à des fins énergétiques
- **SharCo**, sur les méthodes de lutte et de prévention de la sharka, virus des arbres fruitiers
- **AgFoodTrade**, sur les nouvelles questions sur le commerce des denrées agricoles et forestières.

Dans le cadre de ces projets, les contributions communautaires varient entre 3 et 6 millions d'euros.

Le Thème 1 « Santé »

Pour cette thématique de recherche, l'INRA est impliqué dans le domaine des biotechnologies, des outils génériques et dans le domaine de la recherche translationnelle au service de la santé humaine.

Dans ce cadre l'INRA est le coordinateur du grand projet de recherche MetaHIT, qui vise à étudier les populations microbiennes de l'intestin humain. La contribution de la Commission est de 11,4 M€.

Le Thème 6 « Environnement (changement climatique inclus) »

Le domaine « gestion durable des ressources » est le principal enjeu pour l'INRA dans le cadre de cette thématique.

La coopération et la coordination des politiques de recherche nationales : les ERA-Net

Les ERA-Net sont des instruments destinés à la convergence et à l'harmonisation des politiques nationales.

Dans le cadre du premier appel à proposition, la France, représentée par l'INRA, coordonne un ERA-Net visant à coordonner les programmes de recherche agronomique en Méditerranée et participe à l'ERA-Net « Santé animale » sur la coordination des recherches nationales sur les maladies infectieuses des animaux d'élevage.

La mobilité et la formation des chercheurs, les actions Marie Curie

L'Union européenne a pour objectif de favoriser le développement de carrières scientifiques européennes, en aidant à retenir en Europe les meilleurs chercheurs mais aussi en les y attirant. Les actions Marie Curie sont le principal outil au service de cet objectif. Tous les Etats Membres ont marqué un grand intérêt pour les actions Marie Curie qui sont fortement sollicitées et sursouscrites, d'où le faible taux de réussite des projets déposés.

Pour le premier appel à proposition, l'INRA coordonne un ITN (Initial Training Network), dénommé Cross-Talk sur le site de Jouy en Josas, participe à deux autres ITN (TranSys et FINSysB) et à un IAPP (Industry + Academia Partnership and Pathways) intitulé SME-Receptor. Ces instruments sont des réseaux de formation par la recherche.

L'INRA acteur de l'Espace Européen de la Recherche

La construction de l'Espace Européen de la Recherche constitue un des piliers de la politique de l'INRA.

Pour mettre en œuvre cette politique, l'INRA s'est doté de moyens :

- A Paris, une équipe rattachée à la Direction de l'Action Régionale, de l'Enseignement Supérieur et de l'Europe (DARESE) assure la mise en oeuvre de la politique européenne de l'INRA, notamment par la défense à Bruxelles de ses intérêts scientifiques et l'assistance aux chercheurs.
- A Bruxelles, un représentant permanent au sein du Club des Organismes de Recherche Associés (CLORA¹) qui assure, en outre, des fonctions de veille et de lobbying pour l'INRA.
- Une cellule Europe au sein d'Inra Transfert, société filiale de l'INRA, qui a pour vocation l'appui au montage et à la gestion des projets coordonnés par l'Institut.
- La mise en place d'une coopération institutionnelle avec ses partenaires européens : Le WUR (Wageningen University Research) au Pays-Bas et le BBSCR (Biotechnology and Biological Sciences Research Council) au Royaume-Uni.

Contact presse :

Service de presse INRA, tél : 01 42 75 91 69 ou presse@inra.fr

(1) Le CLORA, club fondé 1991 par l'INRA et 8 autres grands organismes de recherche français dont le CNRS a pour objectif de mettre en commun leurs compétences et mener des actions communes pour la promotion de la recherche et du développement technologiques communautaires, au bénéfice de la Communauté scientifique française.

Le CLORA est aussi membre d'IGLO (Informal Group of RTD Liaison Offices in Brussels)